

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



EN DIRECT DU SÉNAT

A SIX MOIS DES MUNICIPALES, LE SÉNAT SENSIBILISE LES ELUS LOCAUX A LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Près de 170 personnes, élus locaux, experts et scientifiques, ont participé au colloque sur l'engagement des collectivités territoriales pour la biodiversité, que j'ai organisé au Sénat avec l'Agence Française pour la Biodiversité. Le colloque s'est déroulé en présence d'Emmanuelle WARGON, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire.

Placé sous le haut patronage de Gérard LARCHER, président du Sénat, il était important que le Sénat, à six mois des municipales, sensibilise les élus locaux et les candidats aux prochaines élections, et partage les nombreuses initiatives locales pour essayer dans les territoires avec notamment des solutions fondées sur la nature.

Ainsi, élus locaux venus de toute la France, métropolitaine et d'Outre-mer, Régions, Départements et bloc communal ont pu appréhender les solutions et outils qui existent, débattre des freins qui restent à lever et s'inspirer d'initiatives déjà éprouvées.





Face à l'érosion de la biodiversité et au dérèglement climatique, les collectivités doivent adopter des stratégies d'adaptation qui permettront de protéger les territoires et populations.

Les collectivités territoriales sont des acteurs clés de terrain et font preuve de beaucoup d'inventivité : lutte contre l'artificialisation des sols, végétalisation verticale en ville, gestion des éclairages publics, élaboration d'atlas de la biodiversité, politique de l'eau...Elles représentent 70% de l'investissement public.

L'écologie punitive, qui vient d'en haut, divise. Mais l'écologie pragmatique, qui part du terrain, rassemble.

Une synthèse des travaux sera prochainement présentée en Mayenne et pourra être source d'inspiration pour les futurs élus locaux, afin qu'ils intègrent, la biodiversité, dans leur projet de territoire.

CRÉATION D'UN DÉLIT D'ENTRAVE POUR PROTÉGER LE MONDE RURAL

Le Sénat a adopté une proposition de loi visant à sanctionner toute action qui entraverait l'exercice d'une liberté ou d'une activité autorisée par la loi.

J'ai défendu ce texte auprès de Laurent Nunez, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, en lui rappelant que dans un État de droit comme la France, on ne doit pas pouvoir empêcher ce qui est autorisé.

Et pourtant, nombreuses sont les actions d'intimidations, de menaces et de violences commises par des groupes d'activistes contre les éleveurs, agriculteurs, chasseurs, commerçants de bouche.

Non seulement ces activistes sont pris en flagrant délit de violation de propriété ou de non-respect des règles de biosécurité, mais ils font du mal au monde rural. Il faut enrayer la montée en puissance de ces pratiques, et les poursuivre avec fermeté.

Avec ce texte, les obstructions aux activités commerciales, artisanales et agricoles, aux activités cynégétiques ainsi qu'aux activités sportives et de loisir seront sanctionnées par un délit, ce qui est plus dissuasif que la simple contravention de 5ème classe (1500€ maximum) prévue aujourd'hui.

J'espère que le Gouvernement a entendu les attentes du monde rural, et que cette proposition de loi sera bientôt inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Partout où la liberté est menacée, il faut la protéger !

Retrouvez [ici](#) mon intervention

NOTRE PATRIMOINE HYDRAULIQUE DOIT ETRE VALORISE

Le plan d'action pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau menée par l'administration de l'eau a détruit près de 150 petits barrages depuis 10 ans.

Les conséquences sont nombreuses et néfastes : assèchement des rivières, disparition ou réduction d'une grande partie de la faune piscicole, fragilisation du bâti, baisse de la nappe alluviale et disparition de zones humides, modification brutale de nos écosystèmes et de la biodiversité, sans compter l'impact négatif sur l'agriculture et le tourisme.

La politique de destruction des ouvrages est une erreur grave, comparable à la politique de destruction des haies

et bocages dans les années 1960.

Dans le cadre d'un débat sur le dérèglement climatique en France, j'ai interpellé Élisabeth BORNE, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la politique de l'eau et la valorisation du patrimoine hydraulique, sujet au cœur des tensions territoriales, notamment mayennaises.

La situation critique exige zéro perte nette en eau ! Il faut protéger les ouvrages hydrauliques qui stockent l'eau et favorisent la biodiversité.

La ministre a acquiescé en affirmant que « la politique de restauration de la continuité écologique piscicole menée ne devait se faire au détriment du soutien d'étiage, qui est également un enjeu essentiel en matière de biodiversité. C'est tout le sens de l'action de mes services. » Un signal plutôt rassurant pour les propriétaires de moulin.

Retrouvez [ici](#) mon intervention

SNCF : DÉFENDONS LES PETITES LIGNES

A la commission de l'aménagement du territoire du Sénat, nous avons auditionné Jean-Pierre Farandou, candidat proposé aux fonctions de Président de la SNCF. Je l'ai sensibilisé sur la nécessité de préserver une bonne desserte des petites lignes et celle des villes moyennes



TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LAVAL

Je suis intervenu auprès de la garde des Sceaux pour que des mesures soient prises afin que le TGI de Laval puisse disposer de moyens suffisants, notamment pour les greffes. Les justiciables attendent de la justice qu'elle offre un service public de proximité et règle les problèmes du quotidien ! Retrouvez [ici](#) mon intervention



COULISSES

VOTE POUR COMMISSION ENQUÊTE SUR L'INCENDIE DE LUBRIZOL

J'ai voté pour la création de cette commission d'enquête chargée d'évaluer l'intervention des services de l'État dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen. J'ai rappelé à Elisabeth Borne d'être vigilante sur les impacts sur le monde agricole, déjà en souffrance.



20EME ANNIVERSAIRE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES

Nous avons célébré le 20ème anniversaire de la délégation aux droits des femmes du Sénat. L'occasion de se réunir pour faire le point sur tout ce

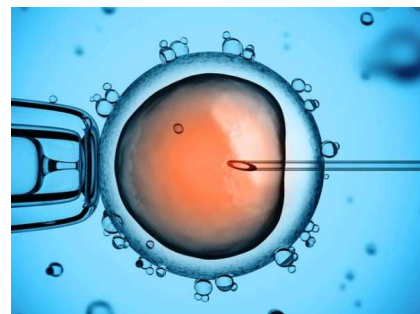


que nos prédécesseurs ont déjà accompli mais aussi sur le long chemin qu'il nous reste à parcourir pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.



DANS LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LE PROJET DE LOI BIOÉTHIQUE

J'ai tenu à intégrer la commission spéciale sur ce texte de loi car il pose des questions considérables sur l'évolution de la société. Compte tenu de mon attachement à la filiation et de mon engagement contre toute marchandisation du corps humain, je serai pleinement engagé dans les débats.



QUESTION ÉCRITE SUR LA BAISSSE DU BUDGET DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la baisse significative du budget des chambres d'agriculture qui impactera fortement les missions qui leur sont imputées. Le projet de loi de finances pour 2020 prévoit en effet une réduction de 10 à 15 % de leur principale ressource : la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti.

Les chambres d'agriculture ont mis en place un projet stratégique en cohérence avec les attentes de la société et répondant à la demande du gouvernement. Le projet se décline en trois axes : accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques sociétales et environnementales, créer plus de valeur dans les territoires via des projets territoriaux associant les agriculteurs, les collectivités et la société civile, restaurer le dialogue entre la société et l'agriculture.

La baisse du financement des chambres d'agriculture freinerait ces actions pour les agriculteurs, le dynamisme des territoires ruraux, mais aussi pour l'engagement dans les transitions agricoles.

Confrontée à de nombreux défis, économiques, environnementaux, climatiques, sociétaux, l'agriculture française a besoin d'être soutenue. C'est le rôle des chambres de l'agriculture, qu'elles ne pourront plus assumer avec des recettes fiscales amputées.

Il lui demande, d'une part, de bien vouloir lui expliquer sur quels critères cette baisse de financement est fondée, et, d'autre part, comment le Gouvernement compte pallier ce manque de moyens, indispensables pour nos agriculteurs et assurer la transition énergétique dans les territoires.

[LIRE LA RÉPONSE DU MINISTÈRE](#)

VISITE DU SÉNAT

Rencontre avec les jeunes de l'association Youth For Climate venus découvrir le Sénat et les travaux menés pour le climat au sein de ma commission "aménagement du territoire et du développement durable."



Délégation de 50 mayennais, curieux et désireux de découvrir le fonctionnement de nos institutions. Un vrai plaisir de les accueillir !





EN DIRECT DE LA MAYENNE



Inauguration des travaux de passes à poissons au Moulin du Bas Coudray au Genest-Saint-Isle : un outil de restauration de la continuité écologique sur le Vicoin



Dans le cadre de l'examen projet de loi économie circulaire, rencontre des acteurs de terrain, dont l'entreprise Envie à Laval



Rencontre de rentrée avec les maires et adjoints de la Mayenne. Au programme: taxe d'habitation, arrêtés anti-pesticides, compétence eau pluviale, les agressions des élus...



AG de l'ADAVIP 53 association France Victimes du Département la Mayenne.



AG de AMF53 : intervention sur le statut de l'élu loi Engagement et proximité.



Inauguration des vestiaires de foot en présence de Gregory Heurtebize, maire de La Bazoge-Montpinçon

www.guillaumechevrollier.fr



GUILLAUME CHEVROLLIER
Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat
15 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 42 34 43 41
g.chevrollier@senat.fr

En Mayenne
3 rue des Trois croix
53000 Laval
Tél : 02 43 65 60 98
permanence.chevrollier@gmail.com

Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#)